

SNUipp-FSU67 infos Lettre n° 149 du 16/12/2011

Merci aux directeurs et directrices de bien vouloir transférer cette "Lettre" afin d'informer leurs adjoint(e)s.

BONNES VACANCES ET BONNES FETES DE FIN D'ANNEE!

Profitez de cette période de congés pour vous syndiquer !

Nous vous proposons de vous **syndiquer sans plus tarder** pour l'année 2011/2012 à l'aide du bulletin de syndicalisation que vous ne trouverez pas sous le sapin mais... [ICI](#).

- parce que collectivement nous sommes **plus forts**.
- pour être **mieux informé(e) et défendu(e)**.
- car vous pouvez **régler en 7 chèques ou en 7 prélèvements**.
- et avec la **déduction fiscale de 66%**, cela vous revient à peine à 4 euros par mois !

Informations départementales

Janvier, février, mars...les RIS du début de l'année 2012.

A Drulingen, Lipsheim, Strasbourg, Sélestat... profitez de ces congés pour vous inscrire dès à présent à l'une de nos réunions d'information syndicale (RIS) du 2^{ème} trimestre.

Vos 3 heures de présence peuvent être déduites de vos 18 heures d'animations pédagogiques.

Le détail du **calendrier** et des **lieux** de réunion sont ...[ICI](#).

Les **modalités pratiques** et un modèle de **courrier à l'IEN** (à compléter au format « word ») sont ...[ICI](#).

Rappel : Si vous souhaitez qu'une RIS soit organisée dans votre école, contactez-nous. Nos élu(e)s du personnel viendront à vous !

Visite médicale sur temps de travail : c'est un droit...utilisons-le !

Il existe, en moyenne, 1 médecin de prévention pour 18 000 fonctionnaires !

A l'heure où la santé au travail, le stress, la dégradation des conditions de travail sont nos préoccupations au quotidien, un accord signé par la FSU réaffirme l'importance de la « Santé et de la Sécurité dans la fonction publique ».

Cet accord prévoit la possibilité de demander une **visite médicale, sur temps de travail**, tous les ans pour les enseignants porteurs de handicap ou d'une pathologie lourde.

Pour tous les autres enseignants une visite médicale est possible tous les 5 ans minimum.

Utilisons ce droit, il suffit de faire une **demande** de visite médicale **par courrier**.

Un **modèle de lettre à compléter** selon votre situation (format « Word ») est ...[ICI](#).

Informations nationales

Les cartes « pass-éducation » seront bien renouvelées.

Le ministère de l'Éducation Nationale vient de confirmer au SNUipp-FSU que les cartes « **pass-éducation** » seraient **renouvelées** dès la rentrée de janvier.

Reste à régler la question des **catégories d'enseignants écartées du dispositif**...qui sont trop nombreuses !

Pour en savoir plus, cliquez...[ICI](#).

Notre ministre casse le rythme !

Faute de consensus entre tous les acteurs, la **réforme des rythmes scolaires n'aura pas lieu**.

C'est ce qu'a indiqué le ministère de l'Education au SNUipp-FSU.

La question des rythmes est, une fois de plus, repoussée.

En lire plus...[ICI](#).

Evaluation des enseignants : des négociations seraient ouvertes mais Luc Chatel n'a pas l'air au courant !

Alors que le Sgen-CFDT a quitté l'intersyndicale pour signer «un accord de méthode avec le ministère», Luc Chatel n'a pas l'air d'accorder une très grande importance aux « **négociations** » qui seraient en cours

La preuve, avec ses propos à lire...[ICI](#).

Evaluation des enseignants : les réactions des associations de « spécialistes » par discipline.

La Conférence des présidents d'associations de spécialistes a signé une motion sur le projet d'évaluation des enseignants. Les quatorze associations signataires « voient dans ce projet le cheval de Troie d'une profonde **dénaturation des missions d'enseignement** ».

Les associations « dénoncent » dans cet arrêté « l'étape décisive d'un processus destructeur des ambitions humanistes et émancipatrices de l'école républicaine » et en « exigent le retrait immédiat » ainsi que « le maintien de la double notation des professeurs ».

« PRODUCTIVITÉ » ET « RENTABILITÉ »

« En parlant d'une évaluation à la mesure 'des résultats professionnels obtenus par l'agent', ce projet transforme la **question de l'échec scolaire en problème de productivité** et en disculpe commodément les politiques mises en œuvre ces dernières décennies », ajoutent-elles jugeant que « dans une école alors conçue comme une entreprise, où des 'objectifs' sont 'assignés' à 'l'agent', éduquer reviendrait à produire des résultats selon les mêmes exigences de rentabilité et en modelant les élèves sur la demande du 'marché du travail' ».

Pour lire la suite, cliquez...[ICI](#).